

mercredi 26 septembre 2018

Présents : Loic D. , Emmanuel D, Cyril D., Emmanuel S., Gilles N., William B., Fabien M., Patrick N, Eric D.

Excusés : Olivier Z., Julien S., Thierry L (n'hésitez pas à m'appeler si besoin - TL)

Ordre du jour :.....1

Ordre du jour 1 : 2 ^{ème} école technologique.....	1
Ordre du jour 2 : Actions de formation 2018.....	2
Ordre du jour 3 : les assises.....	2
Ordre du jour 4 : Questions diverses.....	2

Ordre du jour 1 : 2^{ème} école technologique

C'est la dernière ligne droite, J-15 (Patrick N. est serein :-)) :

- Lui a demandé de gérer 6 à 7 lignes budgétaires,
- 76 inscrits "officiels" (formulaire renvoyé à la DR6) sur les 85 initialement. Patrick N. va relancer les 9 personnes pour s'assurer de leur venue.

Pour les organisateurs et copil, arrivée à l'ENSMM le 8 octobre au matin. La salle Thémis (et Noumayos, cf. Ulysse 31) se trouve à 5mn à pied.

Proposition d'idées :

- Faire des tables rondes (dans le cas où seules des tables rectangulaires seraient mises à disposition, on fait comment ?).
- Comment recycler le Réseau RdE sans être un double ou un miroir pour les électroniciens sur ce qui existe sur le Net (cf. youtube, ...).

Ordre du jour 2 : Actions de formation 2018

Nadia R. est partie de la MITI, nous sommes en attente de candidature pour son remplacement

A1 : Terminée

A2 : Annulée

A3 : CAO Altium doit se dérouler du 6 au 9/11 en DR6 où 12 à 13 personnes sont attendues pour un budget de 1 800 €. Stéphane PERNOT peut en profiter (? ça veut dire quoi ?).

A4 : GT labview (C.Hoffmann): attribué 900€ idée de l'organiser à Lyon avec Frank Perret. Pas d'info - voulait un regroupement avec l'A11.

A5 : cf. A11

comite-des-electroniciens@services.cnrs.fr





A6 : MyRio : annulée

A7 : GT Traitement du Signal. Fabien M. est en attente de la convocation de la MITI pour qu'il puisse s'y rendre. Sur le plan logistique, la salle est réservée. Les collègues locaux attendent des nouvelles de Fabien M.

A8 : Atelier FPGA PSOC ? prévu du 2 au 4 /10 à Toulouse pour un budget de 1 250 €.

A9 : Formation KiCad prévue du 16 au 18 octobre à Rennes (DR17) pour un budget revu de 800 €. Porteur Fabien M., Formateur Arnaud Biganzoli

A10 : Rencontre régionale DR7 O. Zimmerman : terminée

A11 : Aller/retour de GNK 300€ pour soutenir A5/A6: Reunion du Réseau avec 3 personnes au COPIL Régional 500€ / 20 personnes Lyon devrait avoir lieu fin nov. ????

A12 : Journée thématique en DR10 annulée. (Philippe Peaupardin)

A13 : Formation IoT est prévue du 3 au 5/12 à Marseille (DR12) pour un budget de 800 €. Porteur Joel BAUBERG., Formateurs Therry L. et Eric D.

A14 : Annulée

A15 : Annulée

A16 : Formation IoT est prévue du 27 au 29 à Rennes (DR17) pour un budget initial de 1 300 € passé à 2 000 €. Porteur Hélène M., Formateur s Thierry L. et Eric D.

A17 : InterRéseaux en milieu hostile DR17 : terminée

A18 : GT sur le vivant sera reporté en 2019

A19 : Assises : cf Ordre du jour 3 dans ce compte-rendu

A20 : Revues (encore en cours 01-03-2017 jusqu'au 28-02-2019)

Ordre du jour 3 : les assises

Budget provisionnel alloué est de 4 000 €.

2 000 € sont déjà comptabilisés pour les frais de mission des membres du CoPil.

Poursuivre sur les débats lancés à l'école technologique : rémunération des agents intervenants sur des actions de formation, l'achat de matériel type cartes électroniques, définir, ou redéfinir ou faire évoluer le rôle du RdE, ...

Ordre du jour 4 : Questions diverses

Un débat philosophique est lancé sur le rôle du RdE, du CoPil et la possible rémunération des formateurs « internes » pour des ARF.

Mettre ce débat à l'ordre du jour des assises 2018 avec la participation de la responsable de la MITI (Catherine C.).

Ça tient vachement à cœur le boss :-) mais alors il en a gros sur la patate...

Questions :

- l'intervenant en tant que formateur doit-il être indemnisé ? Une rémunération serait une aide et une reconnaissance d'activité pour celles et ceux qui forment, et permettrait de dissocier les fonctions ingénieur de formateur (forme de valorisation des compétences des formateurs).





Compte Rendu du comité de pilotage national du Réseau des Electroniciens

3

- s'il y a indemnisation, sous quelle forme doit-elle être appliquée : cumul d'activité (visé par la direction des laboratoires pourrait régulariser la situation des agents formateurs), crédit annuel de formateur interne, L'agent doit-il poser un congé ?

Dans tous les cas, les porteurs de projets du RdE (PPRDE) doivent formuler les demandes de budget en amont en incluant cette partie indemnisation et d'achat de matériel, ...

À discuter prochainement...

Prochaine réunion en Visio le vendredi 19 octobre a 10h !!!



comite-des-electroniciens@servicescnrs.fr

Mercredi 26 septembre 2018

comite-des-electroniciens@servicescnrs.fr

